



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

caisses

Question écrite n° 65073

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes de la caisse primaire d'assurance maladie de Metz. En effet, sa dotation budgétaire, attribuée par la CNAMTS, connaîtrait pour 2001 une diminution de 6,25 %. Pour rappel, le conseil de la CPAM de Metz avait voté en 1998 et obtenu de la CNAMTS pour 1999 un budget qui intégrait les excédents de gestion 1998. De plus, en octobre 2000, le responsable de la direction de la gestion administrative à la CNAMTS avait donné son accord à la CPAM de Metz sur la création de trente-cinq postes en CDI, sur trois ans. Toutefois, le changement de directeur à la tête de la gestion administrative à la CNAMTS en décembre 2000 semble avoir remis en question l'accord passé. Face à l'inquiétude provoquée par ces changements de politique, elle lui demande les mesures qu'elle entend prendre pour permettre à la CPAM de Metz de remplir sa mission de service public dans les meilleures conditions possibles.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65073

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4465